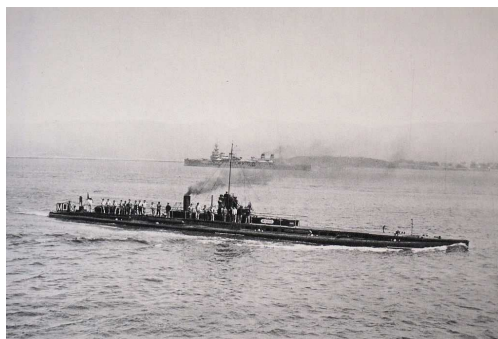


Rayonnement de la PMS Maistrance 2015 promotion « Roland Morillot »:



un essai transformé.



Le dimanche 28 juin 2015 à Saint-Renan s'est tenue la première cérémonie de remise du fanion de la Préparation Militaire Supérieure Maistrance, en présence des familles et des autorités civiles et militaires locales, dont une délégation de l'ESNLE.

Cette cérémonie, présidée par le contre-amiral (2S) Dominique Salles représentant le vice amiral d'escadre Emmanuel de Oliveira, préfet maritime et commandant l'arrondissement maritime Atlantique, s'est déroulée sur le parvis de la mairie de Saint-Renan, cité médiévale située à quelques kilomètres au nord-ouest de Brest.

Ce temps fort a permis à l'amiral de souligner le caractère exemplaire de l'engagement d'une jeunesse volontaire et de rappeler les valeurs qui guident notre Marine.

La Préparation Militaire Supérieure (PMS) Maistrance existe depuis 2011 et son recrutement est national. Les stages se déroulent dans les Centres d'Instruction Naval (CIN) de Toulon et de Brest. La PMS s'adresse à un public jeune (17 ans et plus), de niveau scolaire équivalent au post-baccalauréat, désireux de découvrir la Marine et permet de susciter ou de confirmer des vocations. A la suite de cette formation, les stagiaires peuvent intégrer la réserve en tant que second-maître ou décider de s'engager dans la Marine.

Le programme de formation de la PMS recouvre le domaine maritime, la protection défense et la sécurité ainsi que la découverte de l'organisation des forces armées.

Une visite a été programmée à l'île longue afin de faire découvrir l'univers des SNLE aux stagiaires, 6, d'entre eux se destinent à embrasser la carrière d'atomecien. L'ESNLE a présenté les simulateurs ainsi que les forces sous-marines.

La Préparation Militaire Marine Supérieure s'inscrit aussi dans la continuité de la politique de féminisation des armées avec une représentation croissante de la gent féminine (23% des effectifs) tant parmi les stagiaires accueillis cette année que parmi le personnel d'encadrement.



Les cadres de la PMS ont un statut de réserviste. Ils s'engagent à servir l'institution en mettant leurs expériences professionnelles et leurs compétences en matière d'encadrement au service des stagiaires de la PMS ; ils contribuent ainsi, avec noblesse, au renforcement du lien armées nation.